EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 juin 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six juin deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 juin 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Antoine RECHAGNEUX, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Nicole PRIEUX à Jean-Christophe CERVANTES**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Dominique ROGUE-SALLARD**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur le Maire sort pour l'examen et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside pour la question n°3.
Madame Isabelle PADOVANI et Monsieur Antoine RECHAGNEUX quittent la séance avant le vote de la question n°8 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Louis COUSTES quitte la séance pendant le débat de la question n°11 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Simon POURRET donne pouvoir à Madame Valérie BERNARD et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Madame Géraldine BASTIEN donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Monsieur Jérôme GODARD donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Madame Marianne MAXIMI donne pouvoir à Madame Laurence SCHLIENGER et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance avant le vote de la question n° 14 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO et quitte la séance avant le vote de la question n° 26.
Madame Odile VIGNAL donne pouvoir à Monsieur Guillaume VIMONT et quitte la séance avant le vote de la question n°43

Rapport N° 11

PRÉSENTATION DES ETATS GÉNÉRAUX DE LA CULTURE

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

Rapporteur : Madame Isabelle LAVEST

La Ville de Clermont-Ferrand organise ses Etats Généraux de la Culture en 2015.

Après la signature, en janvier, du premier Pacte culturel entre une collectivité et l'Etat, cette démarche de démocratie participative sera la première pierre à l'édifice d'une nouvelle ambition culturelle : présenter la candidature de Clermont-Ferrand au titre de Capitale Européenne de la Culture pour 2028.

Les Etats Généraux sont la première concertation organisée par la Ville pour ce qui concerne les questions culturelles. Ce processus démocratique devra permettre à chacun de pouvoir s'exprimer et de se sentir impliqué dans le futur projet culturel de Clermont-Ferrand. Un projet co-construit qui se veut un levier de développement du territoire et de renforcement du lien social.

Chaque citoyen pourra prendre la parole, lors de réunions publiques, de cafés culturels ou encore par le biais d'un forum Internet, émettre des propositions et ainsi participer à l'élaboration d'une nouvelle vie culturelle.

Les objectifs de la Ville sont aussi de donner l'envie de culture à tous les Clermontois et de travailler à l'élargissement des publics (y compris les publics empêchés), mais également d'inviter les acteurs à partager des projets fédérateurs. A court ou à long terme, il s'agit de valoriser la qualité et la créativité de l'offre culturelle clermontoise, en impliquant toutes les forces vives du territoire, les habitants de tous les quartiers, et la jeunesse.

LE DEROULEMENT DES ETATS GENERAUX

Le calendrier proposé pour l'organisation des Etats Généraux de la Culture se déroule sur une période de six mois, entre juin et novembre 2015, pour laisser le temps aux Clermontois de dialoguer avec la ville, de participer et d'adhérer à la démarche.

1. Lancement d'un Forum Internet (juin)

Le forum est un outil numérique pour recueillir la parole des habitants, son contenu sera donc participatif. Il est mis en ligne sur le site Internet de la Ville et les Réseaux Sociaux et concerne les pratiques culturelles des Clermontois, leur point de vue sur l'offre culturelle existante et leurs propositions ou attentes.

2. Premières informations et rencontres avec les habitants (juin)

A. Festivals dans les quartiers (fin mai-début juin)

Les festivals Bac Ground, Les 4 Z'arts, Anatolie et Qu'en dira-t-on ? permettent de rencontrer les associations et les habitants actifs dans l'organisation de manifestations culturelles auprès de publics susceptibles d'être entendus via les Etats Généraux de la Culture.

B. Réunions des 12 CCVL (juin)

Les 12 comités de quartier sont réunis en juin pour faire un bilan de plusieurs démarches de concertation organisées par la ville et bénéficieront d'une présentation des Etats Généraux. Pour aller au-delà d'une simple réunion d'information, un questionnaire sera diffusé aux membres des CCVL afin de connaitre leurs pratiques culturelles et les inviter ainsi à une participation active.

C. Présentations de saison des grands opérateurs culturels (juin)

Les publics des opérateurs culturels vont être également informés sur les Etats Généraux de la Culture lors des présentations de saison.

3. Comité de réflexion consultatif et Comité des partenaires (juin)

Un Comité de réflexion consultatif sera réuni rassemblant une vingtaine d'acteurs culturels représentant les différents secteurs ainsi qu'un Comité des partenaires.

Dans les deux cas, il apparaît judicieux que tous soient associés à cette démarche au début du processus. Ils pourront ainsi proposer des idées et seront des relais d'opinion importants auprès de leurs publics respectifs.

4. Cafés culture (juillet)

Plusieurs cafés culture seront organisés en marge des deux manifestations estivales que sont les Contre-plongées de l'été et Sable Show et, éventuellement, dans un ou plusieurs quartiers de la ville. Ils prendront la forme de goûters participatifs. Il s'agit d'une heure de discussion conviviale et informelle, permettant de recueillir la parole des Clermontois, de toucher un large public (notamment familial) et d'affiner les thématiques des réunions publiques programmées à la rentrée.

Les Cafés culture de l'été, comme d'autres temps à la rentrée, notamment dans les écoles, feront l'objet de reportages réalisés par l'équipe de TV8.

5. Pré-inscriptions aux Etats Généraux / Lettre du Maire (début septembre)

A partir du 1er septembre, l'ouverture des préinscriptions aux concertations organisées lors des Etats Généraux de la Culture sera effective (en ligne sur le Forum ou par mail).

Cela permettra à la fois :
- de mesurer l'implication des associations, CCVL et autres relais en direction des habitants.
- d'estimer le nombre de participants pour affiner l'organisation des réunions publiques.
- d'organiser les ateliers qui seront proposés aux acteurs culturels lors des rencontres professionnelles.

Concernant les rencontres professionnelles, qui seront ouvertes à l'ensemble des élus et fonctionnaires des différents secteurs de la collectivité, une invitation sera également adressée à tous les représentants de la société civile pour appuyer la démarche des Etats Généraux de la Culture.

6. Conférence de presse (mi-septembre)

7. Rencontres professionnelles ouvertes (28-29 septembre 2015)

Sont invités : opérateurs culturels, acteurs culturels (de tout le territoire), tous les secteurs de la ville, collectivités (Région, Département, Agglomération), DRAC, Universités, Rectorat, Chambres consulaires, Entreprises, etc.

- 28 septembre Journée à la Maison de la Culture
(matin : plénière. AM : Ateliers Thématiques)
- 29 septembre Matinée à l'Opéra-Théâtre (restitution des ateliers).

8. Concertations citoyennes (début octobre)

Ces six réunions publiques ouvertes au plus grand nombre seront organisées dans différents quartiers de la Ville entre le 30 septembre et le 16 octobre 2015, au plus tard.

(Lieux envisagés : Maison de l'Oradou, Espace Nelson Mandela, Salle Gaillard, Centre Culturel Georges Brassens, Médiathèque Croix-de-Neyrat, etc).

Ces moments de concertation pourraient se conclure par des concerts ou performances d'amateurs (représentants divers groupes ou associations de pratiques culturelles desdits quartiers).

9. Restitution publique (lundi 30 novembre)

Seront conviés à cette restitution les participants aux rencontres professionnelles et les citoyens qui le souhaitent. Un rapport de synthèse des Etats Généraux pourrait alors être distribué.

Seront également proposées les orientations stratégiques et propositions issues des Etats Généraux qui serviront à l'élaboration d'un schéma de politique culturelle de la Ville.

En conclusion

La Ville souhaite obtenir l'adhésion du plus grand nombre possible de Clermontois à cette démarche des Etats Généraux de la Culture, dans une concertation qui se veut la plus ouverte possible. La culture demeure un vecteur fort de bien-être et de lien social et doit ainsi prendre en compte l'ensemble des habitants, toutes générations, origines et classes sociales confondues.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission de prendre acte des modalités d'organisation de cette concertation publique dans le domaine culturel.

D E L I B E R A T I O N

Le Conseil Municipal prend acte de cette information et la proposition est convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 juillet 2015

LE MAIRE,

Olivier BIANCHI